



Titre de séjour salarié et exerçant la fonction de gérant

Par **hich7983**, le **27/08/2012** à **03:25**

Bonjour,
En fait je me suis installé en tant que salarié en France le 30/03/2011.
J'ai déposé mon premier renouvellement le 30/03/2012.
J'ai créé une société SARL en informatique le 04/04/2012 et je suis le gérant non salarié. Je n'ai pas quitté mon entreprise d'accueil.
J'ai obtenu ma carte de séjour le 22/06/2012.
Je me rend compte maintenant que mon titre de séjour ne me donne pas le droit d'exercer la fonction de gérant.
Est-ce que ça peut me poser un problème lors de mon 2ème renouvellement ?
Si oui, qu'est-ce qu'il faut faire pour éviter ce problème ?
Merci de m'aider

Par **Nicole29**, le **28/08/2012** à **02:05**

Bonjour,
À mon humble avis, vous devriez (lors de votre renouvellement), demander une CST appropriée, vous demanderiez alors le dossier correspondant à votre cas.